

# Vous souhaitez devenir... **ERGOTHÉRAPEUTE**

L'objectif de l'ergothérapie est de maintenir, de restaurer et de permettre les activités humaines de manière sécurisée, autonome et efficace, et, ainsi, de prévenir, réduire ou supprimer les situations de handicap pour les personnes, en tenant compte de leurs habitudes de vie et de leur environnement.

Après des évaluations précises, l'ergothérapeute utilisera des mises en situation d'activités de soins personnels, de loisirs ou de travail. Ces activités seront adaptées aux personnes traitées (enfants, adultes, personnes âgées) en prenant en compte leurs désirs, leur projet de vie, leur pathologie (traumatologie, rhumatologie, neurologie, psychiatrie...) et leur environnement humain et matériel.

L'ergothérapeute pourra conseiller la personne handicapée, son entourage et éventuellement le milieu professionnel pour améliorer son environnement matériel (adaptation du domicile ou du lieu de travail).

L'ergothérapeute coopère au sein d'une équipe pluriprofessionnelle, travaille en réseau avec des intervenants des champs sanitaires, sociaux, éducatifs afin de faciliter l'activité et l'implication sociale, en lien avec le projet de la personne à tout âge de la vie

## **CONDITIONS** d'admission

**CONDITION DE DIPLÔME**  
Être titulaire du baccalauréat

### **au CHU de Bordeaux**

- Conditions Provisoires en attente des nouveaux textes réglementaires :  
Inscription sur Parcoursup pour préparer une année de L1 préalable à l'entrée en institut de formation en ergothérapie
- Remplir les conditions médicales et de vaccination conformes à la réglementation en vigueur

**Diplôme** : Diplôme d'état d'ergothérapeute reconnu par l'université au grade Licence

**Frais d'inscription** ₣ 175 € par an\*

**Frais de Scolarité** ₣ 963 € par an\* pour les étudiants non-salariés  
₣ 5000 € par an\* pour les étudiants dont la formation est prise en charge par l'employeur ou par un OPCA (ANFH, FONGCIF, etc.)

**Contribution de vie étudiante et de campus** ₣ 90 € par an\*

Tous les frais devront être intégralement réglés dans le mois suivant le jour de la rentrée et compris par les étudiants demandeurs d'une bourse au Conseil Régional d'Aquitaine.

\* Tarifs au 01/01/2019 soumis à modification et consultables sur le guide tarifaire du CHU de Bordeaux

# DURÉE & découpage des études

## 1<sup>re</sup> année : semestres 1 et 2 (60 crédits ECTS)

Psychologie, sociologie, ergonomie, structures anatomiques et fonctions organiques, dysfonctionnement des appareils musculo-squelettique, tégumentaire, nerveux et sensoriel, ergothérapie et science de l'activité humaine, fondements de la pratique en ergothérapie, diagnostic et processus d'intervention en ergothérapie, modèles conceptuels, méthodes et techniques d'évaluation, techniques de rééducation et réadaptation, aides humaines, techniques et animalières et mobilité, techniques et outils d'aménagement de l'environnement, méthodes de travail et TIC, anglais professionnel, évaluation de situation, diagnostic et conception de projet d'intervention.

## 2<sup>e</sup> année : semestres 3 et 4 (60 crédits ECTS)

Environnement institutionnel et partenarial de l'ergothérapeute, dysfonctionnements cognitifs, psychiques, cardio-respiratoires et métaboliques, modèles d'analyse de l'activité, médiation, relation et cadre thérapeutique, techniques et outils de relation et de communication, techniques de positionnement, techniques de rééducation et réadaptation, méthodes de recherche, méthodologie de projet, anglais professionnel, conduite de relation, coordination et coopération, conduite d'une intervention en ergothérapie.

## 3<sup>e</sup> année : semestres 5 et 6 (60 crédits ECTS)

Législation, déontologie et éthique, santé publique, pédagogie, techniques et outils d'éducation thérapeutique en ergothérapie, gestes et soins d'urgence, organisation, gestion du travail et interprofessionnalité, méthodes et outils d'analyse de la qualité et de traçabilité, initiation à la démarche de recherche, démarche d'évaluation et de conseil, formation et information, évaluation de la pratique professionnelle et recherche.

> **Stages : 36 semaines de stage en ergothérapie réparties sur l'ensemble de la formation.**

## DÉBOUCHÉS

- En centres hospitaliers généraux
- En centres hospitaliers en santé mentale et psychiatrie,
- En service de soins de suite et de réadaptation, de courte et longue durée
- En service de soins et d'hospitalisation à domicile
- En lieux de vie : foyer (ou maison) d'accueil spécialisé pour personnes handicapées, en Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD)
- En institut médico-éducatif et en institut d'éducation motrice
- En établissements médico-sociaux dont Services d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH), etc.
- En libéral

**I'IFE** > est adhérent au réseau européen des écoles d'ergothérapie ENOTHE ([www.enothe.eu](http://www.enothe.eu))  
> est agréé par la fédération mondiale des ergothérapeutes WFOT ([www.wfot.org](http://www.wfot.org))



## Institut de formation en ergothérapie

IMS. Pellegrin  
Rue Francisco Ferrer 33076 Bordeaux cedex  
Tél. 05 56 79 54 39 - [if.ergotherapie@chu-bordeaux.fr](mailto:if.ergotherapie@chu-bordeaux.fr)  
[www.chu-bordeaux.fr](http://www.chu-bordeaux.fr)